

COMMUNE DE BIGUGLIA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

DU 24 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	24	29

L'an deux mille vingt, le vingt quatre juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : Le 20 juillet 2020

Secrétaire de séance : MASSONI Marilyn

Présents : GIABICONI Jean-Charles – Tomasi Noël – BELTRAN Muriel – RAO Frédéric – GAROBY Maria - GIGON Patrick – PINDUCCI Marjorie – LEONELLI François – MASSONI Marilyn – MACRI Thérèse – VALDRIGHI Jean-Pierre – BENIGNI Patricia – EIDEL-GUIDICELLI Patrick – RISTICONI Jacqueline – POLI Paul – GIORDANO Pascale – CAPPELLARO Jérôme – OLIVESI Laetitia – TOTH Pascale – LOPES-BARROSO Jessica – LUCCHETTI François-Marie – BENIGNI Dominique – RISTICONI Georges – ALBERGHI Ariane.

Absents excusés : CRUCIANI Christelle (donne pouvoir à ALBERGHI Ariane) – DEGERINE Antoine (donne pouvoir à TOMASI Noël) – POLI Paul (donne pouvoir à LEONELLI François) – RACHID Mustapha (donne pouvoir à GIGON Patrick) – SAROCCHI Marie-Noëlle (donne pouvoir à EIDEL-GUIDICELLI Patrick).

Délibération N° 31 -24-07-20

Installation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de Biguglia

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de Biguglia doit être renouvelée suite aux dernières élections municipales.

Les articles 1650 et 1650 A du Code général des impôts (CGI) prévoient l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID).

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. Dans les communes de plus de 2000 habitants (telles Biguglia), la CCID est composée de 9 membres :

- Le maire ou l'adjoint délégué : président ;
- 8 commissaires.

Désignation des commissaires pour la CCID :

Les 8 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées à la rubrique « Composition de la commission communale des impôts directs », dressée par le conseil municipal. La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 32 noms :

- 16 noms pour les commissaires titulaires ;
et 16 noms pour les commissaires suppléants ;

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20200724-31-24-07-20-DE
Date de télétransmission : 07/08/2020
Date de réception préfecture : 07/08/2020

- La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.
À défaut de proposition, les commissaires sont nommés d'office par le DR/DFiP, un mois après la mise en demeure de délibérer adressée au conseil municipal. Si la liste fournie par la collectivité est incomplète ou contient des personnes ne remplissant pas les conditions pour être désignées commissaires, le DR/DFiP peut, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office.
En cas de décès, démission ou révocation de trois au moins des membres titulaires de la commission, il est procédé à de nouvelles nominations en vue de les remplacer.
Le mandat des commissaires ainsi désignés prend fin avec celui des commissaires choisis lors du renouvellement général du conseil municipal.

Une seule liste est proposée par la Conseil municipal, la liste composée des personnes suivantes :

- BEAUSOLEIL Nathalie
- LOMBARDO Stéphanie
- OLMETA Marie-Josée
- CICCULLI Yvette
- PERI Catherine
- BOUFFIN Olivier
- BERNARDINI François
- GIORDANO Stéphanie
- MASSIMI Isabelle
- DESCOUT Patricia
- TOTH François
- CABROL Anne-Laure,

Le Conseil Municipal ou l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

DECIDE

- De transmettre à la Direction Départementale des Finances Publique la liste des personnes suivantes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de Biguglia :

BEAUSOLEIL Nathalie
 LOMBARDO Stéphanie
 OLMETA Marie-Josée
 CICCULLI Yvette
 PERI Catherine
 BOUFFIN Olivier
 BERNARDINI François
 GIORDANO Stéphanie
 MASSIMI Isabelle
 DESCOUT Patricia
 TOTH François
 CABROL Anne-Laure,

AUTORISE

- Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

VOTE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
 02B-212000376-20200724-31-24-07-20-DE
 Date de télétransmission : 07/08/2020
 Date de réception préfecture : 07/08/2020